



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 5 février 2008

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Stocks de céréales, le 31 décembre 2007	3
Les stocks de céréales et de graines oléagineuses dans les provinces des Prairies avaient diminué au 31 décembre 2007 comparativement à la même date en 2006, mais dans l'Est du Canada, les stocks de maïs-grain ont atteint un sommet.	
Étude : Lien entre les économies urbaines et la croissance de la productivité, 1989 à 1999	6
Une nouvelle étude fournit des preuves concluantes que, dans les régions urbaines, les «économies d'agglomération» résultant d'un meilleur appariement de la main-d'oeuvre et des industries ont une incidence importante sur la croissance de la productivité des établissements manufacturiers au Canada.	
Aide juridique, 2006-2007	8
Étude : Villes et croissance : le rôle des externalités de connaissances dans l'adoption de technologies de fabrication de pointe	9
Estimations postcensitaires de la population selon les divisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement et les régions économiques, au 1er juillet 2007	9
Indices de mission canadienne à l'étranger, février 2008	9

(suite à la page 2)

Profils des communautés agricoles

Le produit *Profils des communautés agricoles de 2006* est le plus récent produit électronique de données du Recensement de l'agriculture de 2006.

Les *Profils des communautés agricoles de 2006* présentent des renseignements à l'échelon des communautés tirés du Recensement de l'agriculture de 2006. Ces profils comprennent des statistiques agricoles sur la population et les exploitants agricoles, l'utilisation des terres et les pratiques de travail du sol, les finances des fermes, les cultures et l'horticulture ainsi que sur le bétail. Les données portent sur la plupart des communautés.

La publication *Profils des communautés agricoles de 2006* (95-631-XWF, gratuite) est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services aux utilisateurs du Recensement de l'agriculture au 613-951-1090.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Nouveaux produits

10

Communiqués

Stocks de céréales

Le 31 décembre 2007

Les stocks de céréales et de graines oléagineuses dans les provinces des Prairies avaient diminué au 31 décembre 2007 comparativement à la même date en 2006, mais dans l'Est du Canada, les stocks de maïs-grain ont atteint un sommet.

Les résultats de l'enquête du 31 décembre menée auprès des agriculteurs et des détenteurs de céréales commerciales canadiens indiquent que dans les Prairies, les estimations de stocks de toutes les principales céréales et graines oléagineuses, sauf l'avoine, ont baissé. Le blé, le canola et le lin ont affiché les plus forts reculs.

Dans l'Est, les stocks de maïs-grain à la ferme dans les provinces de l'Ontario et du Québec ont facilement dépassé les précédents sommets, à la suite d'une récolte record de maïs en 2007. Le précédent sommet avait été atteint en Ontario en 2006 et au Québec en 2005.

Les stocks de soya sont tombés sous la moyenne quinquennale.

Stocks totaux des cultures principales et spéciales au 31 décembre

Culture	2006	2007	Moyenne quinquennale	2006 à 2007 à variation en %
en milliers de tonnes				
Tout le blé	21 573	15 147	19 627	-29,8
Blé sauf blé dur	17 501	12 278	15 053	-29,8
Blé dur	4 072	2 870	4 574	-29,5
Maïs-grain	8 365	9 599	7 956	14,8
Orge	7 473	7 105	8 046	-4,9
Canola	7 166	6 502	5 437	-9,3
Avoine	2 372	2 703	2 282	14,0
Soya	2 657	1 729	2 009	-34,9
Pois secs de grande culture	1 561	1 460	1 586	-6,5
Lin	870	482	550	-44,7
Lentilles	700	365	566	-47,9
Graines de l'apiste des Canaries	232	191	227	-17,7
Pois chiches	103	175	115	69,9
Graines de moutarde	219	107	231	-51,1
Graines de tournesol	128	81	92	-36,7

Les stocks de blé dégringolent

Les stocks totaux de blé, qui comprennent les stocks à la ferme et les stocks commerciaux, étaient estimés à 15,1 millions de tonnes, en baisse de 29,8 %, ou de 6,4 millions de tonnes, comparativement à décembre 2006. Cette baisse était principalement imputable à un recul de 20,6 % de la production de blé en 2007.

Note aux lecteurs

L'Enquête sur les fermes de décembre a été menée du 2 janvier au 9 janvier 2008 auprès de 11 800 exploitants agricoles. On a demandé aux agriculteurs de déclarer les quantités de céréales, de graines oléagineuses et de cultures spéciales entreposées à la ferme.

Les stocks commerciaux des principales cultures de l'Ouest proviennent de la Commission canadienne des grains. Les stocks commerciaux de maïs et de soya sont estimés à partir d'une enquête par échantillonnage que Statistique Canada mène auprès des exploitants de silos de l'Est du Canada. Les stocks commerciaux de cultures spéciales proviennent d'une enquête auprès des agents de commercialisation des cultures spéciales.

Les stocks totaux de blé, sauf le blé dur, ont dégringolé de 29,8 % par rapport à décembre 2006 pour s'établir à 12,3 millions de tonnes. La moyenne quinquennale est de 15,1 millions de tonnes. Le fléchissement des stocks commerciaux n'a pas été aussi important, car ces derniers ont baissé de 14,4 % pour se situer à 3,1 millions de tonnes.

Les agriculteurs ont déclaré des diminutions des stocks à la ferme dans les trois provinces des Prairies. La plus forte baisse a été déclarée en Saskatchewan, où les stocks étaient estimés à 3,4 millions de tonnes, en baisse de 2,6 millions de tonnes. La moyenne quinquennale est de 4,9 millions de tonnes.

En outre, les stocks totaux de blé dur ont chuté de 29,5 % pour se fixer à 2,9 millions de tonnes, ce qui est bien inférieur à la moyenne quinquennale de 4,6 millions de tonnes. Malgré une augmentation de la production de blé dur en 2007, les stocks étaient plus bas en décembre en raison des stocks d'ouverture bien plus faibles au début de la campagne agricole 2007-2008. Les stocks commerciaux de blé dur étaient plus vigoureux; ils n'ont régressé que de 5,4 % pour s'établir à 920 000 tonnes.

Les producteurs de blé dur de la Saskatchewan et de l'Alberta ont déclaré posséder beaucoup moins de blé dur à la ferme cette année. En Saskatchewan, où la majorité du blé dur canadien est cultivé, les stocks ont chuté de 34,0 % pour se fixer à 1,6 million de tonnes.

Les agriculteurs de l'Alberta ont déclaré que les stocks ont dégringolé de 47,0 % pour s'établir à 400 000 tonnes.

Recul général des stocks de céréales fourragères

Les stocks totaux d'orge au 31 décembre 2007 ont fléchi légèrement de 4,9 % pour atteindre 7,1 millions de tonnes. Il s'agit d'un niveau bien inférieur à la moyenne

quinquennale de 8,0 millions de tonnes. Par contre, les niveaux des stocks commerciaux ont grimpé de 50,4 % pour atteindre 768 100 tonnes.

Les stocks à la ferme dans les trois provinces des Prairies ont régressé, les reculs variant entre 3,8 % en Alberta et 14,8 % en Saskatchewan. Les estimations dans chaque province étaient inférieures à la moyenne quinquennale.

Les stocks totaux de pois de grande culture ont baissé de 6,5 % pour se fixer à 1,5 million de tonnes. Il s'agit d'une estimation inférieure à la moyenne quinquennale de 1,6 million de tonnes. Les stocks commerciaux ont grimpé de 195 000 tonnes pour atteindre 270 000 tonnes.

Les stocks à la ferme de pois de grande culture ont reculé dans les trois provinces des Prairies et ont atteint des niveaux inférieurs à la moyenne quinquennale correspondante.

Les stocks totaux d'avoine ont crû de 14,0 % pour atteindre environ 2,7 millions de tonnes, ce qui est bien supérieur à la moyenne quinquennale de 2,3 millions de tonnes. Cette augmentation rend compte d'un accroissement de 21,9 % de la production d'avoine en 2007. Les stocks commerciaux ont également été vigoureux et ont progressé de 9,4 % pour atteindre 255 000 tonnes.

Les stocks à la ferme des Prairies ont grimpé de 17,8 % pour s'établir à 2,2 millions de tonnes, ce qui est tout juste inférieur au sommet de 2,5 millions de tonnes atteint en 1999. En Alberta, les niveaux des stocks ont fléchi légèrement de 6,6 % pour s'établir à 560 000 tonnes, tandis qu'ils ont augmenté en Saskatchewan et ont atteint des chiffres record au Manitoba.

Léger fléchissement des stocks de canola

Les stocks totaux de canola s'établissaient à 6,5 millions de tonnes au 31 décembre 2007, en baisse de 9,3 % par rapport à décembre 2006, mais toujours bien au-dessus de la moyenne quinquennale de 5,4 millions de tonnes. La production de canola en 2007 a baissé de 2,8 % comparativement à 2006, ce qui explique en partie cette diminution.

Des reculs ont été déclarés pour les stocks à la ferme dans les trois provinces des Prairies. La plus forte régression a été observée au Manitoba, où les stocks ont chuté de 27,0 % pour se fixer à 875 000 tonnes. En Saskatchewan et en Alberta les niveaux ont fléchi, mais sont demeurés supérieurs à la moyenne quinquennale.

Les stocks à la ferme de canola des Prairies ont baissé de 15,2 % pour atteindre 5,0 millions de tonnes. La moyenne quinquennale est de 4,5 millions de tonnes.

Les stocks commerciaux ont rebondi par rapport à 2006, ayant grimpé de 18,8 % pour atteindre 1,5 million de tonnes.

Les stocks de lin sont bien inférieurs à la moyenne quinquennale

Les stocks totaux de lin ont dégringolé de 44,7 % pour s'établir à 482 000 tonnes, ce qui est bien inférieur à la moyenne quinquennale de 550 000 tonnes, à la suite d'un ralentissement de 35,9 % de la production en 2007.

On a déclaré des baisses des stocks à la ferme provinciaux ainsi que des stocks dans les exploitations commerciales.

En Saskatchewan, où la majeure partie du lin canadien est cultivée, les stocks à la ferme ont chuté de 45,0 % pour s'établir à 275 000 tonnes.

Ontario et Québec : Les stocks de maïs atteignent un sommet, tandis que le soya fléchit

Les stocks de maïs-grain ont atteint un sommet à la suite d'une production record en Ontario et au Québec en 2007. Les stocks totaux ont grimpé de 14,8 % pour se fixer à 9,6 millions de tonnes, dépassant le sommet de 8,5 millions de tonnes atteint en 2005.

Les stocks de maïs-grain à la ferme ont atteint des sommets en Ontario et au Québec. Les stocks de l'Ontario se sont accrus de 13,6 % pour atteindre 4,2 millions de tonnes, tandis qu'au Québec, les stocks ont fait un bond de 42,0 % pour s'élever à 3,1 millions de tonnes.

Les stocks totaux de soya ont régressé à la suite d'un ralentissement de la production en 2007, s'étant établis à 1,7 million de tonnes, en baisse de 34,9 %, ou de 928 000 tonnes.

Les stocks à la ferme étaient plus faibles au Québec et en Ontario, ayant chuté bien en dessous de la moyenne quinquennale. Les stocks commerciaux ont régressé de 26,6 % pour passer à 810 000 tonnes, ce qui est aussi bien inférieur à la moyenne quinquennale de 859 000 tonnes.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 001-0040 à 001-0043.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3401, 3403, 3443, 3464 et 3476.

La publication *Série de rapports sur les grandes cultures : Stocks de céréales canadiennes au 31 décembre 2007*, vol. 87, n° 1 (22-002-XIF,

gratuite) est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez

avec David Burroughs au 613-951-5138 (dave.burroughs@statcan.ca) ou avec Daniel Bergeron au 613-951-3864 (daniel.bergeron@statcan.ca), Division de l'agriculture. ■

Étude : Lien entre les économies urbaines et la croissance de la productivité 1989 à 1999

Une nouvelle étude fournit des preuves concluantes que, dans les régions urbaines, les «économies d'agglomération» résultant d'un meilleur appariement de la main-d'oeuvre et des branches d'activité ont une incidence importante sur la croissance de la productivité des établissements manufacturiers au Canada.

L'étude, intitulée «Économies d'agglomération : estimations de panel de microdonnées du secteur canadien de la fabrication», prolonge et enrichit les travaux de recherche antérieurs axés sur les villes à un moment particulier dans le temps qui ont été publiés dans *Le Quotidien* du 18 juin 2007.

Cette nouvelle étude précise la mesure dans laquelle l'évolution des économies urbaines au cours des années 1990 a influé sur la productivité des établissements. Ce faisant, elle apporte des arguments plus convaincants à l'appui de la thèse qu'il existe un lien entre la croissance de la productivité et les économies urbaines.

Comparativement aux analyses portant sur des données recueillies à un moment particulier dans le temps, l'examen de l'adaptation des établissements au changement permet de mieux isoler l'influence des économies urbaines.

Fondée sur des données à l'échelon de l'établissement provenant de l'Enquête annuelle des manufactures de 1989 et de 1999, l'étude montre qu'au cours des années 1990, la productivité des établissements a été influencée par l'évolution de trois caractéristiques des régions urbaines.

En premier lieu, les améliorations de la composition de la main-d'oeuvre contribuent à la croissance de la productivité. Les établissements deviennent plus productifs quand s'accroît la concordance entre les compétences que doivent avoir leurs travailleurs et celles offertes dans la région urbaine où ils sont situés.

En deuxième lieu, l'augmentation du nombre de fournisseurs établis dans la région est également associée à une augmentation de la productivité. Les établissements deviennent plus productifs s'ils sont situés dans des villes qui accroissent leur spécialisation dans des industries en amont (fournisseuses de facteurs de production).

Enfin, les établissements deviennent plus productifs lorsque augmente le nombre d'établissements voisins appartenant à la même industrie, cette situation favorisant les externalités de connaissances d'un établissement à l'autre.

L'étude révèle que l'amélioration de la composition de la main-d'oeuvre est le facteur qui contribue le plus à la croissance de la productivité du travail.

Une amélioration de 10 % de la concordance entre les compétences requises et celles de la main-d'oeuvre se traduit par une hausse de la productivité de 5 %. Un accroissement de 10 % de la présence de fournisseurs en amont accroît la productivité de 1 %. Enfin, une hausse de 10 % du nombre d'établissements appartenant à la même industrie fait augmenter légèrement, soit de 0,2 %, la productivité.

Bien que les effets des externalités de connaissances puissent paraître faibles, au cours d'une décennie, il n'est pas inhabituel de voir presque doubler le nombre d'établissements locaux appartenant à la même industrie. La multiplication par deux du nombre d'établissements est associée à une hausse de productivité de 2 %.

L'évolution de la conjoncture économique locale est un déterminant important de la productivité du travail

L'étude révèle que les changements de caractéristiques des économies urbaines jouent un rôle important dans la croissance de la productivité du travail.

Le regroupement géographique des établissements suscite à la fois la concentration des fournisseurs en amont, la création de réservoirs de main-d'oeuvre et les échanges de connaissances, et est suscité par ces facteurs.

Les établissements deviennent plus productifs quand s'accroît la concordance entre les compétences que doivent posséder leurs travailleurs et celles disponibles dans la région urbaine où ils sont installés.

La colocalisation des entreprises est souvent associée à la création d'un réservoir relativement grand de main-d'oeuvre possédant les compétences dont ont besoin les entreprises formant la grappe géographique. Les entreprises qui n'ont pas accès à ces réservoirs de main-d'oeuvre spécialisée pourraient être obligées d'embaucher des travailleurs dont les compétences sont moins appropriées et risqueraient ainsi de réduire leur productivité.

Les établissements deviennent plus productifs quand ils sont situés dans des villes où la spécialisation dans des industries en amont (fournisseuses de facteurs de production) s'accroît. Le regroupement géographique des entreprises stimule le développement des industries en amont qui fournissent des facteurs de production spécialisés, comme des machines et du matériel, susceptibles d'accroître la productivité d'un secteur en aval.

Enfin, les établissements deviennent plus productifs lorsque augmente le nombre d'établissements voisins appartenant à la même industrie, car cela favorise les externalités de connaissances entre ces établissements. L'étroite proximité des entreprises facilite le flux des connaissances, ce qui a des effets positifs sur la productivité.

Comment les économies urbaines influent sur la productivité de secteurs particuliers

En plus d'examiner l'effet des économies d'agglomération sur la productivité de l'ensemble de la population d'établissements, l'étude a aussi permis de déterminer comment ces économies influent sur la productivité des établissements dans des secteurs particuliers.

Ces secteurs sont définis en fonction des facteurs qui ont une incidence sur la capacité concurrentielle, à savoir l'accès aux ressources naturelles, le coût de la main-d'oeuvre, les économies d'échelle, la différenciation des produits et l'application des connaissances scientifiques.

L'étude montre que la mesure dans laquelle les entreprises individuelles comptent sur des économies d'agglomération varie selon le secteur. L'évolution de la composition de la main-d'oeuvre, des réseaux acheteurs-fournisseurs ainsi que des externalités de connaissances n'a pas la même importance dans tous les secteurs. Néanmoins, quelles que soient les forces d'agglomération dont le rôle est important, elles ont un

effet significatif sur la productivité dans la plupart des secteurs.

Par conséquent, la concentration géographique de l'industrie a une influence favorable sur le rendement dans une grande gamme de secteurs englobant des établissements commerciaux qui recourent à des stratégies fort différentes pour maintenir leur avantage concurrentiel.

Ces résultats aident à expliquer pourquoi les établissements appartenant à une même industrie ont tendance à se regrouper dans des endroits particuliers. Ils aident aussi à comprendre comment la concentration de l'activité économique dans les villes favorise une croissance économique sous-tendue par des hausses de productivité.

L'étude intitulée «Économies d'agglomération : estimations de panel de microdonnées du secteur canadien de la fabrication», qui fait partie de la publication *Série de documents de recherche sur l'analyse économique* (11F0027MIF2008049, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

D'autres études ayant trait à la géographie économique et à la productivité peuvent être consultées en ligne (www.statcan.ca/francais/studies/economic_f.htm).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec John Baldwin au 613-951-8588, Division de l'analyse microéconomique. ■

Aide juridique 2006-2007

En 2006-2007, les régimes d'aide juridique du Canada ont consacré 659 millions de dollars à la prestation de services d'aide juridique, soit 20 \$ par Canadien. Ces chiffres n'incluent pas les dépenses des régimes d'aide juridique de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Compte tenu de l'inflation, les dépenses étaient en baisse de 4 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, ce déclin suivait une hausse d'environ 9 % enregistrée l'année précédente.

Les régimes ont été créés dans chaque province et territoire afin d'aider les Canadiens à faible revenu qui ont besoin des services professionnels d'un conseiller juridique. Comme chaque régime a mis sur pied son propre programme d'aide juridique, les structures, le mode de fonctionnement et les critères d'admissibilité peuvent varier entre les secteurs de compétence. En 2006-2007, parmi les 13 régimes d'aide juridique, 11 ont participé à l'enquête.

Ces 11 régimes d'aide juridique ont reçu 761 000 demandes d'aide relatives aux affaires criminelles et aux affaires civiles en 2006-2007, en baisse de 2 % par rapport à l'année précédente. Ce recul était attribuable à la diminution du nombre de demandes en matière civile (-5 %).

Le nombre de demandes reçues par les régimes d'aide juridique provinciaux et territoriaux ne donne qu'une indication générale des demandes de services d'aide juridique au Canada. Les demandeurs font l'objet d'une certaine présélection avant que leur demande soit déposée, et la couverture et les critères d'admissibilité limitent les types d'affaires pour lesquelles une aide est accordée.

Environ 472 000 demandes de services d'aide juridique complets relatives aux affaires criminelles et aux affaires civiles ont été approuvées en 2006-2007, ce nombre étant un peu moins élevé que celui constaté l'année précédente. Les plus fortes baisses sont survenues au Nunavut (-37 %) et au Manitoba (-10 %). Le nombre de demandes approuvées a progressé dans 6 des 11 secteurs de compétence déclarants, les Territoires du Nord-Ouest (+20 %) et le Yukon (+12 %) étant arrivés en tête.

Les affaires criminelles ont occasionné un peu plus de la moitié des dépenses directes au chapitre de l'aide juridique. Cette proportion a grimpé depuis 2002-2003, alors qu'elle se situait à environ 46 %. Les autres dépenses avaient trait aux affaires civiles.

À l'exception du Québec et de l'Ontario, les secteurs de compétence ont consacré des sommes

plus importantes aux affaires criminelles qu'aux affaires civiles. La proportion des dépenses directes représentant les affaires civiles variait entre 55 % en Nouvelle-Écosse et 83 % au Nunavut. Le régime d'aide juridique du Québec a alloué 42 % de ses dépenses directes aux affaires criminelles, et celui de l'Ontario, 47 %.

Les gouvernements, aussi bien fédéral que provinciaux et territoriaux, continuent d'être la principale source de financement des régimes d'aide juridique. Leur contribution représentait près de 90 % des recettes totales, s'étant élevées à 592 millions de dollars en 2006-2007. Les autres sources de financement comprenaient les contributions des clients et des avocats.

Les gouvernements provinciaux assurent le financement des services d'aide juridique directement tant en matière criminelle qu'en matière civile. En 2006-2007, les fonds consentis ont totalisé 474 millions de dollars ou près de 15 \$ par habitant au Canada. Le financement est en hausse de 2 % par rapport à l'année précédente, compte tenu de l'inflation.

Le gouvernement fédéral fournit des fonds directement pour les services d'aide juridique en matière criminelle. Depuis cinq ans, cette aide financière est demeurée stable, soit à 92 millions de dollars ou à près de 3 \$ par habitant. Toutefois, en valeur réelle, le financement fédéral a fléchi, incluant une baisse de 2 % en 2006-2007.

Un peu plus de 11 000 avocats de pratique privée et des régimes d'aide juridique ont fourni des services d'aide juridique en 2006-2007, en baisse de 9 % par rapport à l'année précédente.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 258-0001 à 258-0004.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3308.

La publication annuelle *L'aide juridique au Canada : statistiques sur les ressources et le nombre de cas*, 2006-2007 (85F0015XIF, gratuite) est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Sous *Publications Internet gratuites*, choisissez *Crime et justice*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec la Sous-section de l'information et des services à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

Étude : Villes et croissance : le rôle des externalités de connaissances dans l'adoption de technologies de fabrication de pointe

Une étude diffusée aujourd'hui, intitulée «Villes et croissance : le rôle des externalités de connaissances dans l'adoption de technologies de fabrication de pointe», décrit de manière plus approfondie le rôle du regroupement géographique dans l'adoption de technologies de fabrication de pointe qui engendrent une croissance de la productivité.

L'étude est fondée sur des données d'enquête détaillées sur les technologies de fabrication de pointe pour montrer que les établissements qui adoptent ces technologies se regroupent souvent dans des régions particulières. Selon l'étude, la probabilité que les établissements adoptent de nouvelles technologies dépend de la présence dans la même région d'établissements qui les ont déjà adoptées. Il s'agit là d'une preuve que les externalités de connaissances localisées ayant trait à l'utilisation des technologies sont un déterminant important du lien entre le regroupement géographique et la croissance de la productivité.

L'étude intitulée «Villes et croissance : le rôle des externalités de connaissances dans l'adoption de technologies de fabrication de pointe», qui fait partie de la publication *L'économie canadienne en transition* (11-622-MIF2008018, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

D'autres études ayant trait à la géographie économique et à la productivité peuvent être consultées en ligne (www.statcan.ca/francais/studies/economic_f.htm).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec John Baldwin au 613-951-8588, Division de l'analyse microéconomique. ■

Estimations postcensitaires de la population selon les divisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement et les régions économiques

Au 1^{er} juillet 2007 (estimations provisoires)

Les estimations démographiques annuelles au 1^{er} juillet 2007 pour les régions métropolitaines de recensement, les régions économiques ainsi que les divisions de recensement sont maintenant offertes.

Ces estimations sont fondées sur les résultats du Recensement de 2001, rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net et mis à jour entre les recensements à partir des données sur les migrations, la fécondité et la mortalité provenant de sources administratives.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 051-0034 à 051-0036 et 051-0038 à 051-0040.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3608.

La publication *Estimations démographiques annuelles : régions métropolitaines de recensement, régions économiques et divisions de recensement, 2002 à 2007* (91-214-XWF, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Les données paraîtront aussi dans le CD-ROM *Compendium des estimations démographiques annuelles, 2006-2007*, lequel sera diffusé en mars.

Pour obtenir plus de renseignements ou des données supplémentaires, ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle au 613-951-2320 ou composez sans frais le 1-866-767-5611 (demographie@statcan.ca), Division de la démographie. Télécopieur : 613-951-2307. ■

Indices de mission canadienne à l'étranger Février 2008

Il est maintenant possible de consulter les données de février sur les indices de mission canadienne à l'étranger.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2322.

Le numéro de février 2008 de la publication *Les indices de mission canadienne à l'étranger* (62-013-XIF, gratuite) est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-9606 ou composez sans frais le 1-866-230-2248 (infounit@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Claudio Perez au 613-951-9598 (claudio.perez@statcan.ca), Division des prix. ■

Nouveaux produits

Série de documents de recherche sur l'analyse économique : «Économies d'agglomération : estimations de panel de microdonnées du secteur canadien de la fabrication», n° 49
Numéro au catalogue : 11F0027MIF2008049
(gratuit).

L'économie canadienne en transition : «Villes et croissance : le rôle des externalités de connaissances dans l'adoption de technologies de fabrication de pointe», n° 18
Numéro au catalogue : 11-622-MIF2008018
(gratuit).

Série de rapports sur les grandes cultures, vol. 87, n° 1
Numéro au catalogue : 22-002-XIF
(gratuit).

Les indices de mission canadienne à l'étranger, février 2008
Numéro au catalogue : 62-013-XIF
(gratuit).

L'aide juridique au Canada : statistiques sur les ressources et le nombre de cas, 2006-2007
Numéro au catalogue : 85F0015XIF
(gratuit).

Estimations démographiques annuelles : régions métropolitaines de recensement, régions économiques et divisions de recensement, âge et sexe, 2002 à 2007
Numéro au catalogue : 91-214-XWF
(gratuit).

Profils des communautés agricoles de 2006
Numéro au catalogue : 95-631-XWF
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1-800-267-6677**
Pour les autres pays, composez le : **1-613-951-2800**
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : **1-877-287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le : **1-877-591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 5 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF	
 Le Quotidien Statistique Canada	
Le jeudi 6 juin 1997 Deuxième édition à 8 h 30	
PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS	
● Transport urbain, 1996 Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 45 déplacements au travail et les services de transport urbain, soit le mode le plus éco-énergétique du cours des 25 dernières années. ● Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996 À l'instar de la croissance de l'emploi et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 a été, contrairement à une fois précédemment, faible.	2 5
AUTRES COMMUNIQUÉS	
- Indice des offres d'emploi, mai 1997 - Enquête sur les entreprises à court terme - Ajuster les données provinciales, novembre au trimestre le 31 mai 1997 - Production d'or, avril 1997	10 10 11 11
NOUVELLES PARUTIONS	
	12
 Statistique Canada	
 Canada	

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2008. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.